

Les ondes électromagnétiques sont-elles dangereuses pour la population ? Les études scientifiques se multiplient mais l'information fait défaut.

Aux habitants d'Anières, nous proposons quelques règles d'utilisation préventives permettant de diminuer fortement l'exposition au rayonnement quotidien des ondes. Des solutions simples existent pour réduire ce smog.

Voici quelques conseils très simples d'application :

Téléphones sans fil :

Optez pour les nouveaux modèles (Swissvoice **Fulleco** ; Swisscom et Siemens **Ecomode plus**).
Mieux encore, utilisez le vieux téléphone avec fil.

Téléphones portables :

Le tenir éloigné de l'oreille lors de la connexion de la communication.

S'il est allumé, ne pas le porter directement sur le corps, spécifiquement près des organes génitaux. Il existe un risque de diminution de la fertilité.

Il est important de privilégier les conversations courtes et les SMS.

Son utilisation par les enfants n'est pas recommandée.

Wi-Fi (wireless) :

Réfléchissez bien à vos besoins avant de l'installer . Vérifier si l'alternative avec fil ne répond pas suffisamment à vos besoins.

Si vous optez pour le Wi-Fi, ne pas hésiter à débrancher systématiquement le routeur lorsque vous n'avez pas besoin d'être connecté à internet (simple interrupteur à actionner avec les nouveaux modèles et débrancher les anciens modèles).

Le désactiver impérativement la nuit.

Le fait d'éloigner le routeur du poste de travail et des lieux de séjour ne suffit pas. Les ondes par définition traversent les espaces et les murs facilement. C'est pour cela que votre Wi-Fi a aussi un impact sur le lieu de vie de vos voisins.

Ordinateurs :

Pensez à éloigner votre ordinateur des lieux de séjours en respectant une distance de deux mètres au moins. Evitez impérativement les chambres à coucher.

Préférez les ordinateurs munis du label TCO, garant d'un relativement faible rayonnement.

Ordinateur portable :

Contrôlez si le Wi-Fi intégré est désactivé.

Baby phones :

Quel que soit l'appareil, le placer aussi loin que possible du lit de l'enfant (minimum 2 mètres). Réglez le baby phone sur le degré de sensibilité le plus bas. Les cris et pleurs déclenchent très facilement l'appareil. Hors de besoin, débranchez complètement l'appareil : même en stand-by, le câble et la prise dégagent d'inutiles ondes électromagnétiques.

Dans tous les cas ne pas acheter des baby phones DECT.

Ne pas utiliser votre téléphone portable comme baby phone.

Radio-réveils :

Placez les appareils fonctionnant sur secteur à une distance d'au moins 1 mètre de l'oreiller. Donnez la préférence au réveil à pile.

Fours micro-ondes :

Contrôlez régulièrement les joints de la porte. Ne restez pas dans la cuisine lorsque l'appareil chauffe ou éloignez-vous de 2 à 3 mètres.

Si vous voulez vérifier que votre micro-ondes est bien isolé, placez un téléphone portable dans le micro-ondes (**four éteint**) et appelez-le avec un autre téléphone. S'il sonne, les ondes passent et cela veut dire que l'isolation n'est pas assez performante.

Les femmes enceintes ne devraient pas utiliser le four à micro-ondes.

Cuisinières à induction :

Dégage aussi des champs magnétiques très importants. Évitez leur utilisation si possible, spécifiquement les femmes enceintes.

Lampes économiques :

Particulièrement recommandées pour les couloirs, caves pour les éclairages permanents qui ne sont pas des lieux de vie.

Évitez-les particulièrement pour les éclairages qui doivent être proche de vous (lampes de chevet, lampe de bureau). Dans les pièces d'habitation, ces lampes devraient être évitées à moins de 2 mètres de distance d'exposition.

Les lampes économiques défectueuses ne doivent pas être jetées à la poubelle, elles contiennent des substances toxiques, dont le mercure. Ramenez-les impérativement aux magasins comme vous le faites pour les piles.

Quand les ampoules LED seront financièrement accessibles, favorisez leur utilisation, elles sont moins toxiques.

Si vous-même ou dans votre entourage des personnes ont des symptômes tels que : maux de tête, difficulté à dormir, nervosité, augmentation de la tension artérielle, tachycardie, problème d'équilibre, tensions fortes aux niveaux du haut du corps/épaules, l'impression de ne pas avoir la tête libre, etc. ; pensez à une intolérance aux ondes électromagnétiques.

*La santé est notre bien le plus précieux, prenons-en soin
pour nous et pour notre entourage.*

*Le fait qu'un produit électronique est admis sur le marché
ne garantit malheureusement pas son innocuité.*

**Avec le soutien de la Commune d'Anières
Association « Anières un vrai village, maîtrisons son développement »**

Si vous avez des questions et ou des suggestions, vous pouvez téléphoner ou écrire à l'Association
«Anières un vrai Village», c/o G. Jacquier, Rue Centrale 30, 1247 Anières. Tél : 022.751.14.30.

Anières, novembre 2010